

ABONNEMENT.

Saumur.  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 9  
 Poste :  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sauf restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 10 DÉCEMBRE

UN JURY IMPOSSIBLE

Les jurés lyonnais viennent d'accorder les circonstances atténuantes au citoyen Bossuat, un assassin qui s'est vanté en pleine cour d'assises d'avoir prémédité son crime. Cet assassin méritait-il cette pitié par quelque côté de sa vie? Avait-il été abandonné par sa famille, malheureux, persécuté?

Non, il appartient à une famille d'ouvriers honnêtes et laborieux qui ne lui ont donné que de bons exemples. Et, à vingt ans, cet intéressant personnage avait déjà subi sept condamnations pour vagabondage et pour vol. C'est un citoyen qui ne veut pas travailler. Donc il volait, se faisait pincer, était mis en prison.

Ce régime le contrariait; il se dit: « Si j'assassine, on m'embarquera pour la Nouvelle; je vais assassiner. »

Le président de la cour d'assises lui a posé cette question: « Vous étiez résolu à commettre un crime. Pourquoi? »

L'assassin a répondu: « Pour être envoyé à la Nouvelle. J'en avais assez des prisons. »

Voulant tuer quelqu'un, Bossuat a choisi un policier; il cherchait le commissaire, et, n'ayant trouvé que le secrétaire, pour ne pas perdre de temps, il a tué le secrétaire; trois bons coups de couteau, d'un couteau acheté exprès, et si violemment qu'au troisième coup la lame s'est brisée.

Le pauvre secrétaire est mort.

Bossuat a raconté avec un cynisme exceptionnel toute l'histoire de son crime.

« Oui, j'en avais assez de cette sacrée résidence obligatoire! je suis parti, et je me suis dit: c'est décidé, le premier agent que je rencontrerai paiera la saucel! »

Sur ce mot, Bossuat éclate de rire au nez des juges. Au fond de la salle, la crapule de Lyon, friande comme toujours des procès d'assises, ricane avec tant d'audace que le président menace de faire évacuer la salle.

Le jury prononce son verdict; il accorde les circonstances atténuantes. Bossuat ira à la Nouvelle.

« Merci, dit-il en riant, je ne demandais que ça. »

A quelle influence ont obéi les jurés lyonnais?

Nous dira-t-on que ce sont des partisans de l'abolition de la peine de mort?

Non! la raison de leur vote nous paraît tout à fait déplorable.

C'est une lâcheté.

Ils ont tremblé devant la crapule de Lyon qui remplissait le fond de la salle d'audience.

Oui, ils ont eu peur des cris et des menaces des gredins qui applaudissaient aux bravades de Bossuat.

Et ils n'ont pas osé venger la mort du pauvre policier!

Imbéciles, qui livrent aux voleurs et aux assassins leurs chiens de garde!

tes fins pendant les élections. Aujourd'hui, on les charge de faire, de poursuivre à travers nos villages les enquêtes les plus minutieuses pour connaître l'attitude de tel ou tel employé, de tel ou tel curé.

Ces enquêtes, pour avoir quelque autorité, devraient être conduites avec une extrême délicatesse; on y emploie de braves soldats, qui sont admirablement propres à autre chose, mais non pas à cela. Ils consultent une partie, puis l'autre; ils vont de maison en maison; et de là sortent des rapports ou procès-verbaux qui peuvent avoir, hélas! quelque influence sur le sort de celui-ci ou de celui-là. En tous cas, ces exhibitions du chapeau bicorne et du jaune baudrier entretiennent dans nos campagnes une terreur du plus mauvais aloi, que les tyrans de bas étage exploitent au profit de leur situation locale. Triste épilogue des élections! Il est temps d'y mettre un terme.

Les gendarmes se trouvent obligés de conclure en faveur du dénoncé ou en faveur du dénonciateur. Pénible alternative! Comment résister aux suggestions de celui qui leur paraît le plus fort? L'expérience leur a appris que, s'ils sont attaqués en bas, ils ne seront pas défendus en haut. Du petit au grand, c'est le cas de tous les fonctionnaires. Le gendarme est petit, modeste, mais il a comme les autres l'instinct de conservation. Nous parlions du tyran de village: le gendarme sent sa main pesante sur l'épaule et il ne sent plus nulle part la main du gouvernement. Que faire? S'il s'exposait à être dénoncé à son tour, tout porte à croire qu'il serait perdu. Que pèsent aujourd'hui les meilleurs états de services et le dossier le plus honorable en face de quatre lignes rédigées dans un café de province et publiées dans un journal radical?

tres auxquels ces menaces s'adressent ne sont même pas avisés des prétextes sur lesquels se fonde l'administration civile pour les rendre ainsi victimes du plus odieux arbitraire. C'est par une lettre administrative envoyée sous bande qu'ils sont avisés. Le sous-préfet écrit:

« Monsieur le Curé,

» Par lettre en date du 24 courant (novembre), M. le ministre des cultes me fait connaître que vous serez privé de votre traitement, à partir du 1<sup>er</sup> décembre prochain, pour le cas où, à cette époque, vous ne seriez pas déplacé.

» Agréer, etc. »

C'est la main-mise de l'administration civile sur l'administration diocésaine. Désormais l'évêque ne doit plus rien être que l'humble exécuteur des caprices ministériels ou préfectoraux.

Mais M. Goblet s'abuse s'il croit qu'il trouvera des évêques pour remplir ce rôle.

Dix-huit prêtres du département du Doubs viennent d'être privés de leur traitement par décret de M. Goblet, ministre des cultes. Même un clerc minoré, élève au grand séminaire, a reçu également notification que lorsqu'il sera nommé vicaire, il ne recevra pas de traitement de l'Etat. C'est tout simplement le vol par anticipation.

On dit aussi que plusieurs prêtres du territoire de Belfort sont menacés de la même peine.

M. Goblet vient encore de prévenir M<sup>r</sup> l'évêque de Grenoble que neuf prêtres de son diocèse auront leur traitement suspendu à partir du 15 décembre.

Ces prêtres sont accusés d'avoir engagé leurs paroissiens à voter contre les candidats républicains aux dernières élections législatives.

M. F. Nicolay, avocat à la Cour d'appel de Paris, publie dans la *Défense* une curieuse consultation juridique: Il démontre que le gouvernement n'avait pas le droit de suspendre le traitement des curés, qu'il ne l'a

LE ROLE DE LA GENDARMERIE

Lorsqu'on a rattaché la gendarmerie au ministère de la guerre, on a entendu la soustraire à toutes les influences et surtout à toutes les besognes politiques. La loi du 28 germinal an VI, qui définit ses attributions, dit qu'elle est « une force instituée » pour veiller à la sécurité publique et pour assurer le maintien de l'ordre ainsi que l'exécution des lois. Tel est le but de l'institution. Le gendarme était jadis l'incarnation un peu rude, mais respectable, de la loi; il avait bonne tenue, bonne réputation; on le craignait comme il convient; mais, s'il avait la raideur de la justice, il en avait aussi l'inflexible honnêteté. Cela venait surtout de ce que son rôle étant très-simple, il lui était facile, en s'y renfermant, de montrer une allure toujours correcte, et d'échapper ainsi à toute attaque, à tout soupçon.

Mais le rôle des gendarmes est devenu aujourd'hui des plus compliqués, dit le *Journal des Débats*. On sait quels efforts ont été faits autrefois pour les employer à tou-

TOUJOURS LA PERSÉCUTION.

Dans le diocèse de Moulins, plusieurs prêtres ont été menacés officiellement de suppression de traitement s'ils n'étaient pas déplacés à partir du 1<sup>er</sup> décembre. Les pré-

21 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE COMPAGNON INVISIBLE

Par ANAIS SÉGALAS

XVII

AU MOMENT DU DÉPART  
 (Suite)

— Oh! tous ces Américains sont les mêmes, reprit Adalbert. Les Français jettent volontiers leur argent par les fenêtres, mais les Américains jettent le leur sur les rails des chemins de fer. Tenez, dit-il en s'adressant à Léopold, cela me fait penser à ce forcené voyageur avec lequel nous avons soupé au café Anglais. Vous savez bien, celui qui ressemblait à la statue du commandeur.

Léopold pâlit et balbutia:

— Oui, je m'en souviens vaguement. Valentine, dit-il vivement à sa femme, tous nos instants sont complétés, il faut absolument prendre congé de...

— Quel était donc son nom? continua Adalbert en l'interrompant; le savez-vous? Je l'ai demandé, mais on m'a toujours répondu en riant: C'est Ahasvérus.

— Ah! c'est curieux! dit Valentine. J'aurais voulu le voir.

— Décidément, dit Léopold en se levant et en lui coupant brusquement la parole, voici le triste quart d'heure, non pas de Rabelais, mais celui des adieux, l'heure fatale où l'on se sépare de ses amis.

— Adalbert, s'écria tout à coup Arabelle, quand partons-nous? Valentine, en me disant qu'elle part demain, a réveillé ma passion des voyages. J'ai des trépignements de pieds, j'ai comme des battements d'ailes, j'ai des impatiences dans les yeux, qui sont avides de voir du nouveau.

— Mais tu sais bien que j'ai mes travaux d'historien, dit Adalbert.

— Ton cours du Collège de France est fini et ne reprendra qu'en janvier.

— Et mon ouvrage sur les Gaulois, dont je corrige les épreuves?

— Laisse les Gaulois, et surtout les Gauloises, et partons.

— Eh bien, soit! dit tout à coup Adalbert.

— Ah! quel bonheur! s'écria Arabelle en sautant de joie comme un enfant. Et où allons-nous? Je te propose un petit voyage dans les Indes. Veux-tu que nous allions à Calcutta, à Golconde?

— Non, nous irons à Fontainebleau. Je m'y ferai envoyer mes épreuves.

— Oh! tu m'exaspères, s'écria Arabelle; tu ne songes qu'à te railler de moi.

— J'en suis fâché, ma chère enfant, répondit tranquillement Adalbert; mais je ne puis guère

m'éloigner de Paris; or, comme la femme doit suivre son mari...

— Mais pour que je te suive, il faut que tu marches.

— C'est très-juste. Mais que veux-tu? Il ne fallait pas épouser un mari sédentaire. Tiens, reprit-il tout à coup en riant, celui qui t'aurait convenu, c'eût été ce voyageur forcené dont je parlais tout à l'heure.

— Valentine, je t'en supplie! s'écria Léopold, arrachons-nous d'ici. Il te reste encore quelques derniers apprêts de voyage.

— Allons, dit Valentine en se levant, à la grande joie de son mari, il faut nous quitter, ma pauvre Arabelle.

— Adieu, mon amie, adieu! dit Arabelle, en se jetant dans ses bras. Soyez heureuse, envollez-vous... Moi, je reste ici, pour y prendre racine.

— Comme une fleur! dit gaiement Adalbert.

— Ah! tais-toi! s'écria-t-elle, au comble de l'agacement.

— Voyons, console-toi, dit Adalbert. A la première occasion, je te ferai faire un voyage en ballon.

Le lendemain était le grand jour du départ, le jour ardemment désiré par Léopold. La Suisse était pour lui et pour sa femme un refuge certain, où M. Harwing ne lui apparaîtrait pas. N'avait-il pas dit que son prochain voyage serait en Écosse?

Il était impossible de se tourner le dos le plus complètement; nulle rencontre n'était à redouter, à moins que la chaîne des Alpes, comme la forêt de Birnam dans *Macbeth*, ne se mit en marche pour rejoindre la chaîne des monts Grampians, ce qui n'était pas probable.

D'abord, il aurait fallu que les Alpes eussent appris à nager pour traverser la mer et aller en Écosse, puis tout le monde sait que les montagnes n'ont pas l'habitude de se rencontrer. On dit, il est vrai, qu'elles seules ne se rencontrent pas; et quelque fatale circonstance pouvait faire que ce premier mari, si redouté, se trouvât tout à coup sur le chemin de Valentine, surtout pendant les quelques heures qu'elle devait encore rester à Paris, car elle ne partait que le soir et elle pouvait, si elle avait encore à sortir, se trouver en face de ce mort vivant. Par bonheur, il lui restait quelques derniers préparatifs qui la retenaient au logis, et ce n'était pas là que M. Harwing pouvait venir la chercher, puisqu'il ne connaissait ni son nouveau nom, ni sa nouvelle demeure.

Léopold était sorti, Valentine venait de fermer sa caisse et de boucler ses valises, elle se plongeait dans un fauteuil avec béatitude, et savourait ce premier mouvement de repos et cette joie profonde que l'on éprouve à se croiser les bras, quand ils ont été longtemps fatigués.

— Allons, dit-elle, maintenant ma tâche est





Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER DE SUITE BELLE MAISON BOURGEOISE

Appartenant à M. Fougeray, à Saumur, route de Saint-Lambert.

S'adresser au notaire, ou à M. GIRARD, expert à Saumur. (832)

Étude de M<sup>e</sup> CHARRIER, notaire à Saint-Mathurin.

A VENDRE A L'AMIABLE, En bloc ou en détail, UNE

BELLE PROPRIÉTÉ

Située à Saint-Pierre-en-Vaux, commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies, près Gennez,

Comprenant : maison de maître, vastes servitudes, cours, jardins, enclos, terres labourables, vignes, prés, bois taillis et pâtures, d'une contenance de 20 hectares environ.

S'adresser, pour visiter la propriété, à M. CHAUVEAU, cultivateur à Saint-Pierre-en-Vaux, et, pour plus amples renseignements et traiter, soit à M. MORBAU - RONFARD, propriétaire à Saint-Mathurin, soit à M<sup>e</sup> CHARRIER, notaire. (912)

A VENDRE UN CLOS Terre et Vigne,

Entouré de murs, avec petit pavillon, appelé le CLOS - GROLLEAU

Situé commune de Saumur, au lieu dit Les Châteaux,

D'une contenance de 3 hectares 15 ares 60 centiares.

S'adresser à M. DÉZÉ, propriétaire à Varrains. (858)

A CÉDER DE SUITE MAGASIN de MERCERIE Et Rouennerie Très-bien achalandé.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER Boucherie-Charcuterie

Située à Saint-Florent, près Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE OU A LOUER

Pour Noël 1886,

Vaste Maison

RUE SAINT-JEAN,

Occupée par M. Grellet, tapissier.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur. (472)

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet POUR COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges,

Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M<sup>a</sup> de bois du Nord et du Pays Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières. (904)

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux ?

Envoyez franco par la poste SIX francs à M. PASQUIER, cimentier-rocailleux à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'une, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

CABINET D'AFFAIRES DE M. G. DOUSSAIN

Syndic de faillite, 40, rue des Basses-Perrières.

Liquidations et affermements. Recouvrements et renseignements. Consultations absolument gratuites.

Offres et Demandes

Comptable demande travail chez lui ou petite comptabilité. S'adresser au bureau du journal.

Un JEUNE HOMME sérieux et muni des meilleures références, demande un emploi de comptable. S'adresser au bureau du journal.

VINS Une forte maison de vins et spiritueux, à Bordeaux, demande, pour le placement de ses produits, un voyageur expérimenté et des agents locaux. Conditions avantageuses. Ecrire J. Rosé, nég<sup>t</sup>, à Bordeaux.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher ou jardinier, la femme comme cuisinière ou femme de chambre. Ecrire à M. GRAVELEAU, à Montilliers, canton de Vihiers. (909)

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état. S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME sérieux et actif demande une place de régisseur pour propriétés; connaît la vente du bois et la culture des terrains. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une domestique sérieuse, pouvant offrir de bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

M. TORSEAU, acquéreur de la pêche de l'étang de Cunault, a l'honneur de prévenir le public qu'il vendra sur place, le dimanche 3 janvier prochain, les produits de cette pêche. Ce même jour, Assemblée sur les bords de l'étang. (916)

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine: GRANDE-GRILLE. - Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL. - Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence. CÉLESTINS. - Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc. HAUTERIVE. - Prescrit comme Célestins. Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire: PARIS, 3, Boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE sur le CAPSULE. Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

VIENT DE PARAÎTRE: Le Gouvernement Militaire de Saumur

PAR G. D'ESPINAY Une Brochure in-8 avec Carte

PRIX: UN FRANC

Chez M. DÉZÉ et chez M. JAVAUD, libraires, rue Saint-Jean.

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20,

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. - Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. - Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. - Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS Léon A. Fresco Chirurgien-Dentiste 68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR Extraction, Aurification - Prix modéré.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSEQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS Ch. FAY, Inventeur 9, rue de la Paix

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 DÉCEMBRE 1885.

Table with 4 main columns: Valeurs au comptant, Clôture précé, Dernier cours. Includes various bonds, stocks, and exchange rates.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Table with 4 main columns: SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY, MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR, SAUMUR - BOURGUEIL, BOURGUEIL - SAUMUR. Includes departure and arrival times for various routes.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.